

Procès-verbal
Séance ordinaire du conseil municipal
Lundi 2 mai 2016, à 19 h 30
À l'Hôtel de Ville

Considérant que le conseil municipal est élu selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de Mme Francine Girard (siège 1), M. Claude Lacroix (siège 2), M. Bruno Martel (siège 4), M. Mike-James Noonan (siège 5) et de M. Stéphane Hamel (siège 6).

En l'absence de M. Mario Lemire (siège 3).

Formant quorum sous la présidence du Maire, M. Clive Kiley.

En présence du directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, et de l'adjointe au greffe, Mme Diane Brûlé.

159-05-16

Ouverture de la séance ordinaire

À 19 h 30, M. le maire, Clive Kiley, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance ordinaire, conformément au calendrier des séances ordinaires prévu aux articles 145 et 148 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ).

160-05-16

1. Déclaration officielle du maire

M. le maire procède à sa déclaration officielle et en fait le dépôt au Conseil.

Document déposé : 160-05-16

161-05-16

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous :

- 1) Déclaration officielle du maire**
- 2) Adoption de l'ordre du jour**
- 3) Adoption de procès-verbaux**
- 3.1** Séance ordinaire du 4 avril 2016 ;
- 4) Urbanisme**
- 4.1** Dépôt – Rapport des permis et certificats du mois d'avril 2016 ;
- 4.2** Autorisation des démarches pour la municipalisation du lot 4 369 847 - Bouclage de la rue O'Hearn ;
- 4.3** Adoption – Règlement numéro 522 modifiant le Règlement (433) sur la possession des animaux ;
- 4.4** Adoption – Projet de Règlement numéro 523 modifiant le Règlement (351) de gestion de permis et certificats – Détermination de la date de la consultation publique ;

- 5) Travaux publics**
- 5.1 Voirie**
- 5.1.1** Municipalisation conditionnelle de la rue Griffin, phase II, lot 5 591 662 – Cession par Construction Mario Venne inc. et Au Domaine Casa-Bérardi inc. ;
- 5.1.2** Consultation publique et adoption - Règlement numéro 520 modifiant le Règlement 385 sur les ententes relatives aux travaux municipaux quant au choix des firmes d'ingénierie ;
- 5.2** Parcs
- 5.3** Aqueducs et égouts
- 6) Loisirs et événements spéciaux**
- 6.1** Loisirs
- 6.2** Événements spéciaux
- 7) Sécurité publique et Incendies**
- 7.1** Rapport du conseiller responsable;
- 7.2** Nomination de M. Éric Bouchard au grade de capitaine au service des Incendies ;
- 7.3** Nomination de M. Éric Arsenault au grade de lieutenant au service des Incendies ;
- 7.4** Autorisation de lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition d'un camion-citerne au service des Incendies ;
- 7.5** Adoption – Règlement numéro 525 modifiant le Règlement (442) sur la sécurité incendie ;
- 8) Environnement et hygiène du milieu**
- 8.1** Gestion des matières résiduelles
- 8.1.1** Rapport du conseiller responsable;
- 8.2** Conseil de bassin versant
- 8.2.1** Rapport de la conseillère responsable;
- 9) Culture et vie communautaire**
- 9.1** Rapport du conseiller responsable;
- 9.2** Autorisation de dépôt, au ministère de la Culture et des Communications du Québec, d'un appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'année 2016 ;
- 10) Enjeux régionaux et métropolitains**
- 10.1** Modification de l'adresse du lieu où siège actuellement la cour municipale commune de la Ville de Saint-Raymond sur le territoire de la MRC de la Jacques-Cartier ;
- 11) Correspondance – Dépôt de la liste du mois d'avril 2016**
- 12) Comptes du mois d'avril 2016 – Dépôt et autorisation de paiement**
- 13) Organisation administrative**
- 13.1** Nomination d'un directeur général et secrétaire-trésorier ;
- 13.2** Dépôt – Rapport du directeur général sur l'utilisation des pouvoirs délégués pour le mois d'avril 2016 ;
- 13.3** Abolition du poste d'adjoint au responsable de la bibliothèque au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire ;
- 13.4** Abolition du poste de responsable des loisirs et de la vie communautaire au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire ;
- 13.5** Abolition du poste d'agent aux communications et à la vie communautaire au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire ;
- 13.6** Nomination de Mme Vanessa Paquet-Labbé au poste de technicienne en loisirs au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire ;
- 13.7** Nomination de M. le conseiller Claude Lacroix au titre de maire suppléant ;
- 13.8** Avis de motion - Règlement numéro 527 portant sur l'éthique et la déontologie des élus en matière municipale abrogeant et remplaçant le Règlement (467) ;
- 13.9** Avis de motion - Règlement numéro 528 portant sur l'éthique et la déontologie des employés municipaux abrogeant et remplaçant le Règlement (420) ;
- 13.10** Avis de motion – Règlement numéro 529 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, abrogeant et remplaçant le Règlement (486) sur l'administration ;
- 13.11** Avis de motion - Règlement numéro 530 déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de signer des contrats ;

- 13.12 Avis de motion – Règlement numéro 531 établissant la Politique de gestion contractuelle ;
- 13.13 Adoption - Politique définissant les critères d’admissibilité au programme d’aide à la jeunesse et à la communauté ;
- 13.14 Adoption - Règlement 515 modifiant le Règlement sur le traitement des élus municipaux (386) concernant la rémunération pour la participation à un comité consultatif ;
- 14) **Finances et Greffe**
- 14.1 Création d’un comité des finances et de suivi budgétaire et nomination des membres ;
- 14.2 Octroi d’une subvention de 200\$ à l’école Dollard-des-Ormeaux pour la « Remise des diplômes secondaires et des distinctions académiques » ;
- 14.3 Adoption – Règlement numéro 526 décrétant l’imposition d’une taxe aux fins du financement des centres d’urgence 9-1-1 remplaçant et abrogeant les Règlements (329) et (380) ;
- 14.4 Report au 10 mai 2016 du 2^e versement des taxes foncières initialement prévu le 3 mai 2016 ;
- 14.5 Octroi d’une subvention de 75\$ à Trois-Pistoles en chansons pour la participation de Mlle Mégan Ouellette à ce concours.
- 15) **Énergie et télécommunications**
- 16) **Varia et déclarations des conseillers**
- 17) **Période de questions**
- 18) **Levée de la séance**

Adoptée à l’unanimité

3. Adoption des procès-verbaux

162-05-16

3.1 Séance ordinaire du 4 avril 2016

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D’adopter et de signer le procès-verbal de la séance du 4 avril 2016 ;
- 2) D’autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l’unanimité

4. Urbanisme et Environnement

163-05-16

4.1 Dépôt des rapports de permis et certificats du mois d’avril 2016

Le directeur général par intérim et secrétaire-trésorier adjoint dépose les rapports des permis et certificats du mois d’avril 2016.

Documents déposés : 163-05-16

164-05-16

4.2 Autorisation des démarches pour la municipalisation du lot 4 369 847 – Bouclage de la rue O’Hearn

Considérant le *Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux* (385) ;

Considérant la volonté de la Municipalité d’optimiser son intervention en sécurité publique ;

Considérant que le projet de bouclage de la rue O’Hearn à l’intersection de la rue Hodgson est conforme aux orientations et objectifs établis au plan d’urbanisme ;

Considérant que pour procéder à ce bouclage, il est nécessaire d'acquérir le lot 4 369 847 qui est une portion de rue abandonnée par la compagnie 9009-4921 Québec Inc. radiée d'office au Registraire des entreprises du Québec donc non joignable ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De mandater le notaire, Me Jean-Philippe Brisson, de la firme Boilard, Renaud Notaires Inc. pour effectuer les recherches nécessaires à la production de documents demandés par Revenu Québec concernant le lot 4 369 847 de la rue O'Hearn ;
- 2) S'il y a lieu, d'autoriser Me Brisson à préparer un protocole d'entente pour acquérir ledit lot en conformité aux dispositions du *Règlement 385* et d'en autoriser la dépense en conséquence ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

165-05-16

4.3 Adoption – Règlement numéro 522 modifiant le Règlement (433) sur la possession des animaux

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 avril 2016 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le Règlement numéro 522 comme s'il était tout au long récité et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

166-05-16

4.4 Adoption – Projet de Règlement numéro 523 modifiant le Règlement (351) de gestion de permis et certificats – Détermination de la date de la consultation publique

Considérant que la Municipalité est régie par les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.A.U.) (L.R.Q. Chap. A-19.1) ;

Considérant que la Municipalité de Shannon a adopté le *Règlement relatif aux permis et certificats 351* le 25 janvier 2011 ;

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance de ce Conseil le 4 avril 2016 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le projet de Règlement numéro 523 comme s'il était tout au long révisé et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) D'adopter, tel que déposé, l'échéancier pour le règlement susmentionné et de tenir l'assemblée publique de consultation le 6 juin 2016 à l'Hôtel de Ville, sis au 50, rue Saint-Patrick ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

5. Travaux publics

5.1 Voirie

167-05-16

5.1.1 Municipalisation conditionnelle de la rue Griffin, phase II, lot 5 591 662 – Cession par Construction Mario Venne inc. et Au Domaine Casa-Bérardi inc.

Considérant le *Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux (385)* concernant la réalisation de tout nouveau développement domiciliaire ;

Considérant le dépôt par les entreprises « Au Domaine Casa Berardi Inc » et « Construction Mario Venne Inc », du plan cadastral préliminaire, réalisé par Gilbert Grondin, a.g. sous ses minutes 18021, projetant la réalisation de la deuxième phase de la rue Griffin, résolution 192-10-2014 ;

Considérant que le directeur des Travaux publics recommande l'acceptation en principe de la municipalisation de la rue Griffin, phase II, correspondant au lot 5 591 662 à condition que tous les travaux et documents nécessaires à la municipalisation soient déposés avant la signature de l'acquisition devant notaire et avant l'émission de permis de construction ;

Considérant que l'acceptation en principe de la municipalisation de ladite rue soit conditionnelle à la réception du certificat d'autorisation émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour la construction en milieu humide sur les lots suivants : 5 092 139, 5 092 140, 5 591 638, 5 591 639, 5 591 660 et 5 591 661 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) D'accepter en principe la municipalisation de la rue Griffin, phase II, lot 5 591 662 dès que tous les travaux et documents nécessaires seront déposés et avant la signature de l'acquisition devant notaire ;

- 2) De prévoir la signature de la municipalisation avant l'émission de permis de construction ;
- 3) De mandater Me Jean-Philippe Brisson, de la firme Boilard, Renaud Notaires Inc. pour la préparation d'un contrat de cession dudit lot par Construction Mario Venne inc. et Au Domaine Casa-Bérardi Inc. à la Municipalité ;
- 4) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

168-05-16

5.1.2 Consultation publique et adoption – Règlement numéro 520 modifiant le Règlement 385 sur les ententes relatives aux travaux municipaux quant au choix des firmes d'ingénierie

Le présent Règlement est en consultation publique. M. le maire explique la demande. Aucune voix d'opposition ne s'est manifestée.

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance extraordinaire du Conseil tenue le 14 mars 2016 ;

Considérant que les dispositions de ce règlement ont été adoptées dans un projet lors de la séance tenue le 4 avril 2016 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le Règlement numéro 520 comme s'il était tout au long révisé et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Parcs

M. le conseiller, Claude Lacroix, informe les citoyens que l'équipe des Travaux publics est en train de procéder à la maintenance et au nettoyage des parcs. L'ouverture se fera sous peu.

5.3 Aqueducs et égouts

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

6. Loisirs et événements spéciaux

6.1 Loisirs

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

6.2 Événements spéciaux

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

7. Sécurité publique et Incendies

7.1 Rapport du conseiller responsable

M. le conseiller, Bruno Martel, expose un bilan mensuel des activités du Service des Incendies.

M. le Maire transmet les remerciements reçus de la directrice générale de Saint-Gabriel de Valcartier, Mme Joan Sheehan, concernant le soutien extraordinaire de l'équipe du service des Incendies.

169-05-16

7.2 Nomination de M. Éric Bouchard au grade de capitaine au service des Incendies

Considérant la recommandation du comité de sélection du service des Incendies ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) De nommer Lieutenant Éric Bouchard au grade de capitaine;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

170-05-16

7.3 Nomination de M. Éric Arsenault au grade de lieutenant au service des Incendies

Considérant la recommandation du comité de sélection du service des Incendies ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De nommer Pompier M. Éric Arsenault au grade de lieutenant ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

171-05-16

7.4 Autorisation de lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition d'un camion-citerne au service des Incendies

Considérant l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* relatif au processus d'attribution des contrats et la *Politique de gestion contractuelle* adoptée le 6 décembre 2010 ;

Considérant que le coût pour l'acquisition d'un camion-citerne excède 100 000 \$;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le directeur général par Intérim, directeur des Finances et du Greffe, secrétaire-trésorier adjoint à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition d'un camion-citerne ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

172-05-16

7.5 Adoption - Règlement numéro 525 modifiant le Règlement (442) sur la sécurité incendie

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance extraordinaire du Conseil tenue le 4 avril 2016 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le Règlement numéro 525 comme s'il était tout au long révisé et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

8. Environnement et hygiène du milieu

8.1 Gestion des matières résiduelles

8.1.1 Rapport du conseiller responsable

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

8.2 Conseil de bassin versant

8.2.1 Rapport de la conseillère responsable

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

9. Culture et vie communautaire

9.1 Rapport du conseiller responsable

M. le conseiller, Mike-James Noonan souligne le succès de la Soirée historique tenue au Centre communautaire. Plus de 60 personnes y ont assisté. Il remercie les bénévoles pour leur contribution à cette belle réussite. Également, il exprime des remerciements à Mme Véronique Asselin pour son vernissage.

Il en profite pour souligner le succès de la tenue de ventes de garage dans les rues de la Municipalité et des excellentes initiatives des citoyens pour mousser l'intérêt des passants pour divers secteurs.

M. le Maire remercie et félicite M. Noonan pour son excellente prestation lors de la Soirée historique.

173-05-16

9.2 Autorisation de dépôt, au ministère de la Culture et des Communications du Québec, d'un appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'année 2016

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le dépôt, au ministère de la Culture et des Communications du Québec, d'un appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'année 2016 ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

10. Enjeux régionaux et métropolitains

M. le Maire souligne que les principales discussions et actions concernent le dossier du contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Québec.

174-05-16

10.1 Modification de l'adresse du lieu où siège actuellement la cour municipale commune de la Ville de Saint-Raymond sur le territoire de la MRC de la Jacques-Cartier

Attendu que la municipalité de Shannon fait partie de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Saint-Raymond ;

Attendu que l'article 3 de cette entente prévoit, entre autres, que la cour municipale siège sur le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier au centre communautaire situé au 46, chemin du Village à Lac-Beauport, Québec G3B 1R2 ;

Attendu que ce lieu des séances a été modifié en 2012, à la suite de l'approbation du ministre de la Justice, afin d'être déplacé au 75, chemin du Tour-du-Lac à Lac-Beauport ;

Attendu qu'il y a lieu de retourner à l'endroit initial, soit le 46, chemin du Village puisque cet endroit sera complètement réaménagé et deviendra ainsi plus fonctionnel pour les différents intervenant de la cour municipale ;

Attendu que l'article 24 de la *Loi sur les cours municipales* énonce, à son deuxième alinéa, que la modification de l'adresse du lieu où siège la cour municipale peut être effectuée par résolution approuvée par le ministre de la Justice ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'accepter que l'adresse du lieu où siège actuellement la cour municipale commune de la Ville de Saint-Raymond sur le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier soit le 75, chemin Tour-du-Lac à Lac-Beauport (Québec) G3B 0S9 soit modifié par le 46, chemin du Village à Lac-Beauport (Québec) G3B 1R2 ;
- 2) De transmettre une copie de la présente résolution au ministre de la Justice pour approbation en conformité avec l'article 24 de la *Loi sur les cours municipales* ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

175-05-16

11. Dépôt de la liste de correspondance du mois d'avril 2016

La liste des correspondances reçues durant le mois d'avril 2016 est déposée.

Document déposé : 175-05-16

176-05-16

12. Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois d'avril 2016

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) De payer les comptes apparaissant sur le bordereau daté du 29 avril 2016 au montant total de 396 430.84 \$;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 176-05-16

13. Organisation administrative

177-05-16

13.1 Nomination d'un directeur général et secrétaire-trésorier

Considérant l'excellent travail de M. Gaétan Bussièrès, à titre de directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint et également, à titre de directeur général par intérim ;

Considérant la totale satisfaction et la confiance du conseil municipal envers M. Bussièrès ;

En conséquence ;

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) De nommer M. Gaétan Bussièrès, directeur général et secrétaire-trésorier ;
- 2) Que M. Bussièrès assume les fonctions supplémentaires de directeur des Finances ;
- 3) De maintenir les conditions salariales actuelles et prévues dans la résolution 071-02-16 de M. Bussièrès jusqu'à l'adoption d'un contrat de travail ;
- 4) De mandater le cabinet DeBlois avocats pour la préparation d'un contrat de travail correspondant aux orientations et conditions d'emploi négociées et convenues entre les élus et M. Bussièrès ;
- 5) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

13.2 Dépôt du rapport du directeur général par intérim sur l'utilisation des pouvoirs délégués pour le mois d'avril 2016

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

178-05-16

13.3 Abolition du poste d'adjoint au responsable de la bibliothèque au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire

Considérant la restructuration du service des Loisirs ;

Considérant le départ de Mme Marie-Claude Tremblay au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'abolir le poste d'adjoint au responsable de la bibliothèque au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire ;

- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

179-05-16

13.4 Abolition du poste de responsable des loisirs et de la vie communautaire au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire

Considérant la restructuration du service des Loisirs ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) D'abolir le poste de responsable des loisirs et de la vie communautaire au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

180-05-16

13.5 Abolition du poste d'agent aux communications et à la vie communautaire au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire

Considérant la restructuration du service des Loisirs;

Considérant le départ de Mme Lindsay Roach, agente aux communications et à la vie communautaire, prévu le 8 juillet 2016 ;

En conséquence,

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'abolir le poste d'agent aux communications et à la vie communautaire au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

181-05-16

13.6 Nomination de Mme Vanessa Paquet-Labbé au poste de technicienne en loisirs au service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire

Considérant la restructuration du service des Loisirs ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De nommer Mme Vanessa Paquet-Labbé au poste de technicienne en loisirs ;

- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

182-05-16

13.7 Nomination de M. le conseiller Claude Lacroix au titre de maire suppléant

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) De nommer M. le conseiller Claude Lacroix au titre de maire suppléant ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

183-05-16

13.8 Avis de motion - Règlement numéro 527 portant sur l'éthique et la déontologie des élus en matière municipale abrogeant et remplaçant le Règlement (467)

Conformément à l'article 445 du CMQ, Mme la conseillère Francine Girard donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement numéro 527 portant sur l'éthique et la déontologie des élus en matière municipale abrogeant et remplaçant le Règlement (467).

184-05-16

13.9 Avis de motion - Règlement numéro 528 portant sur l'éthique et la déontologie des employés municipaux abrogeant et remplaçant le Règlement (420)

Conformément à l'article 445 du CMQ, M. le conseiller Bruno Martel donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement numéro 528 portant sur l'éthique et la déontologie des employés municipaux abrogeant et remplaçant le Règlement (420).

185-05-16

13.10 Avis de motion - Règlement numéro 529 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, abrogeant et remplaçant le Règlement (486) sur l'administration

Conformément à l'article 445 du CMQ, M. le conseiller Claude Lacroix donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement numéro 529 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, abrogeant et remplaçant le Règlement (486) sur l'administration.

186-05-16

13.11 Avis de motion - Règlement numéro 530 déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de signer des contrats

Conformément à l'article 445 du CMQ, Mme la conseillère Francine Girard donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement numéro 530 déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de signer des contrats.

187-05-16

13.12 Avis de motion - Règlement numéro 531 établissant la Politique de gestion contractuelle

Conformément à l'article 445 du CMQ, M. le conseiller Stéphane Hamel donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement numéro 531 établissant la Politique de gestion contractuelle.

188-05-16

13.13 Adoption - Politique définissant les critères d'admissibilité au programme d'aide à la jeunesse et à la communauté

ABROGÉE

377-07-17

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, telle que déposée, la Politique définissant les critères d'admissibilité au programme d'aide à la jeunesse et à la communauté comme si elle était tout au long récitée et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

189-05-16

13.14 Adoption - Règlement 515 modifiant le Règlement sur le traitement des élus municipaux (386) concernant la rémunération pour la participation à un comité consultatif

Considérant La loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T11) ;

Considérant qu'avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance ordinaire du Conseil tenue le 11 janvier 2016 ;

Considérant que ce règlement est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016 et, conformément à la Loi, a été soumis à une consultation publique ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le Règlement numéro 515 comme s'il était tout au long récité et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Incluant le vote du maire puisque la Loi l'oblige

14. Finance et Greffe

190-05-16

14.1 Création d'un comité des finances et de suivi budgétaire et nomination des membres

ABROGÉE

406-10-16

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) De créer un comité des finances et de suivi budgétaire ;

- 2) De nommer M. le maire, Clive Kiley, Mme la conseillère, Francine Girard, M. le conseiller Claude Lacroix, M. le directeur général, Gaétan Bussièrès, et un employé de la Municipalité désigné par le directeur général pour siéger sur ce comité ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

191-05-16

14.2 Octroi d'une subvention de 200\$ à l'école Dollard-des-Ormeaux pour la « Remise des diplômes secondaires et des distinctions académiques »

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'octroyer une subvention de 200\$ à l'école Dollard-des-Ormeaux pour la « Remise des diplômes secondaires et des distinctions académiques » ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

192-05-16

14.3 Adoption - Règlement numéro 526 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 remplaçant et abrogeant les Règlements (329) et (380)

Attendu qu'aucun avis de motion n'a préalablement été donné et ce, à la demande du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le Règlement numéro 526 comme s'il était tout au long révisé et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

193-05-16

14.4 Report au 10 mai 2016 du 2^e versement des taxes foncières initialement prévu le 3 mai 2016

Considérant les problèmes Internet survenus à la suite de l'incendie dans l'immeuble de DeryTelecom qui dessert la clientèle de Shannon Vision ;

En conséquence,

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) De reporter au 10 mai 2016 le 2^e versement des taxes foncières initialement prévu le 3 mai 2016 ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

194-05-16

14.5 Octroi d'une subvention de 75\$ à Trois-Pistoles en chansons pour la participation de Mlle Mégan Ouellette à ce concours

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) Octroi d'une subvention de 75\$ à Trois-Pistoles en chansons pour la participation de Mlle Mégan Ouellette à cet événement ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

15. Énergie et télécommunications

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

16. Varia et déclarations des conseillers

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

195-05-16

17. Période de questions

À 20h32, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément au Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405).

La période de questions, d'une durée maximale de soixante (60) minutes, s'est terminée à 21 h 25.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

18. Levée de la séance

Sur proposition de M, le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu de lever la séance ordinaire à 21 h 25.

Adoptée à l'unanimité

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal.¹

**Clive Kiley,
Maire**

**Gaétan Bussièrès,
Directeur général
et secrétaire-trésorier**

¹ **[Note au lecteur]**

Monsieur le maire ou toute autre personne qui préside une séance du conseil a droit de vote, mais n'est pas tenu de le faire ; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution inclut le vote de monsieur le Maire. Une mention spéciale sera ajoutée pour signaler l'expression de s'abstenir de voter de monsieur le maire ou du président de la séance, le cas échéant.